



Dans le cadre de la 15^e Journée mondiale contre la peine de mort

SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE FRANCOPHONE LES INDH ET LA PEINE DE MORT

**4-5 OCTOBRE 2017
RABAT (MAROC)**

4 OCTOBRE 2017

MUSÉE MOHAMMED VI D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

9h00-9h30

Accueil des participants

9h30-10h30

Séance officielle d'ouverture

- **M. Driss El Yazami**, Président, Conseil national des droits de l'Homme du Maroc (CNDH)
- **M. Mohamed Aujjar**, Ministre de la Justice du Maroc
- **M. Alexis Le Cour Grandmaison**, Ministre Conseiller, Ambassade de France au Maroc
- **M. Raphaël Chenuil-Hazan**, Directeur général, Ensemble contre la peine de mort (ECMP)
- **M. Nasos Makrythanasis**, Attaché de programmes, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- **M. Ahmed Elhou**, ancien condamné à mort au Maroc

10h30-11h00

pause-café

11h00-12h00

État des lieux de la situation de la peine de mort dans le monde et en Afrique

- **M. Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort (ECMP)
- Représentant de la Coalition marocaine contre la peine de mort
- **M. Paul Angaman**, Président de la FIACAT
- **M. Abdellah Mouseddad**, membre du comité de pilotage de la Coalition marocaine contre la peine de mort, Vice président de la Coalition mondiale contre la peine de mort

12h00-14h00

déjeuner

14h00-16h00

Peine de mort et problématiques spécifiques

A. Peine de mort et discrimination

- **M. Mohamed Essabar**, Secrétaire général, Conseil national des droits de l'Homme du Maroc (CNDH)
- **Me Bessadok**, Avocat tunisien

B. Peine de mort et torture ; conditions de détention des condamnés à mort

- **M. Boubkeur Largou**, Président, Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH)

16h00-16h30

pause-café

16h30-18h00

Les INDH et la peine de mort

A. Le rôle des INDH en lien avec la peine de mort : aperçu des interactions des INDH avec les autorités nationales, les organisations de la société civile et les mécanismes internationaux et régionaux pour l'abolition de la peine de mort

- Représentant(e) du CNDH Maroc
- **Mme Nouzha Skalli**, Coordinatrice, Réseau des parlementaires contre la peine de mort au Maroc
- **M. Mwamus Mwamba**, Président, Commission nationale des droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo

**SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LA PEINE DE MORT
EN AFRIQUE FRANCOPHONE
LES INDH ET LA PEINE DE MORT**

**4-5 OCTOBRE 2017
RABAT (MAROC)**

5 OCTOBRE 2017

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME

Journée en ateliers sur invitation

LES MOYENS D'ACTION DES INDH VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

9h30-11h00

Examen des dispositions législatives en vigueur, recommandations et suivi

Les Principes de Paris habilite, sans exclusion, les institutions à recommander l'adoption de textes nouveaux ou l'amendement de la législation existante ou des textes administratifs en vigueur.

Modérateur : **Mme Julia Bourbon Fernandez**, Coordinatrice des projets Afrique du nord et Moyen Orient, Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

11h00-11h30

pause-café

11h30-13h00

Suivi des conditions de détention des condamnés à mort

Le rôle et les moyens d'action des INDH dans le suivi des conditions de détention y compris la prévention de la torture et notamment des condamnés à mort.

Modératrice : **Mme Houria Esslami**, Représentante du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)

13h00-14h30

déjeuner

14h30-16h00

Interactions avec les mécanismes internationaux :

- A. *Rôle et moyens d'actions des INDH dans le plaidoyer pour que l'Etat adhère aux instruments internationaux existants (Moratoire, OP2) et se positionne publiquement sur la scène internationale pour l'adoption de nouveaux instruments (protocole à la CADHP sur l'abolition de la peine de mort).*

Modérateur : **M. Khalid Ramli**, Chef de la section du système des Nations unies, CNDH

- B. *Quelles interactions possibles des INDH avec les mécanismes internationaux (ONU) et régionales (CADHP) pour l'abolition de la peine de mort ?*

Modérateur : **M. Nasos Makrythanasis**, Attaché de programmes, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

16h00-16h30

pause-café

16h30-17h00

Déclaration finale et mots de clôture